

2ª fase **exame discursivo** 13/12/2009

língua estrangeira (francês)

caderno de prova

Este caderno, com vinte e quatro páginas numeradas sequencialmente, contém dez questões de cada uma das seguintes Línguas Estrangeiras: Espanhol, da página 2 à página 8;
Francês, da página 9 à página 15;
Inglês, da página 16 à página 22.

Não abra o caderno antes de receber autorização.

instruções

1. Verifique se você recebeu mais dois cadernos de prova.
2. Verifique se seu nome, seu número de inscrição e seu número do documento de identidade estão corretos nas sobrecapas dos três cadernos.

Se houver algum erro, notifique o fiscal.

3. Destaque, das sobrecapas, os comprovantes que têm seu nome e leve-os com você.
4. Ao receber autorização para abrir os cadernos, verifique se a impressão, a paginação e a numeração das questões estão corretas.

Se houver algum erro, notifique o fiscal.

5. Neste caderno, faça apenas a prova de Língua Estrangeira que corresponde à opção feita no momento da inscrição (Espanhol, Francês ou Inglês).
6. Todas as respostas deverão ser apresentadas nos espaços apropriados, com caneta azul ou preta.

Não serão consideradas as questões respondidas fora desses locais.

informações gerais

O tempo disponível para fazer as provas é de cinco horas. Nada mais poderá ser registrado após o término desse prazo.

Ao terminar, entregue **os três cadernos** ao fiscal.

Será eliminado do Vestibular Estadual 2010 o candidato que, durante as provas, utilizar máquinas de calcular, relógios digitais, aparelhos de reprodução de som ou imagem com ou sem fones de ouvido, telefones celulares ou fontes de consulta de qualquer espécie.

Será também eliminado o candidato que se ausentar da sala levando consigo qualquer material de prova.

boa prova!

AS QUESTÕES DEVERÃO SER RESPONDIDAS EM LÍNGUA PORTUGUESA. A LÍNGUA ESTRANGEIRA SÓ DEVERÁ SER UTILIZADA QUANDO O ENUNCIADO O EXIGIR.

Texto I

Algérie: l'urbanité entre civisme et individualisme

C'est un refrain connu. Nous serions les champions du désordre. Il suffit de sortir de chez soi pour entrer dans une jungle où seuls les forts peuvent s'en sortir. Partout, dès qu'il y a foule, c'est aussitôt la pagaille, les vociférations, les têtes qui s'échauffent, les mentons qui s'avancent, les regards noirs, les insultes. Bref, dès que nous sommes plusieurs, les règles les plus élémentaires de la politesse, qui sont également les marques mêmes de la civilisation, font défaut. Nous manquerions d'éducation.

Tout n'est pas parfait, loin de là. Pourtant, lorsqu'il y a des améliorations elles ne sont pas toujours utilisées de façon raisonnable par les citoyens. Prenons les voies rapides, par exemple, qui encerclent la ville et sont des réalisations dignes d'une grande agglomération comme Oran. Elles apportent un gain certain aux citoyens, mais le comportement inconscient de nombreux conducteurs rend dangereux l'usage de ces voies express. La vitesse y est souvent excessive et transforme ces voies en un circuit pour formule un. Comble du paradoxe: c'est celui qui se plie au code de la route qui devient dangereux pour les autres. Il ralentit les autres dans leur empressement à rejoindre quelque important rendez-vous.

Cette anarchie qui se dévoile à travers la conduite automobile se retrouve dans de nombreux autres domaines. Elle semble être une des manifestations d'un phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur: l'individualisme. Ce n'est qu'une hypothèse, d'autant que ce sujet relève de ceux qui ont la charge d'étudier les phénomènes sociaux, c'est-à-dire, les sociologues. Toutefois, ce phénomène pourrait, peut-être, expliquer le manque de respect que les citoyens témoignent les uns aux autres.

En effet, d'un côté tout le monde est conscient de cette absence d'ordre sur le plan collectif et s'en plaint. N'importe qui, parmi nous, est capable de dissenter des heures durant sur notre manque d'organisation, notre tendance spontanée à l'anarchie. Chacun est, donc, plus ou moins conscient de la nécessité de respecter un minimum de règles communes, afin de pouvoir vivre ensemble. Une ville n'est pas une agrégation d'individus qui existent les uns à côté des autres et qui s'ignorent. Tout le monde admet donc, implicitement, qu'une ville passe, nécessairement, par des espaces communs, distincts des espaces privés et qui sont régis par des règles collectives à respecter dans l'intérêt de tous. Ce sont les exigences minimales, pour vivre ensemble et qui doivent se traduire par un comportement adéquat: le civisme.

Mais d'un autre côté, chacun semble être persuadé d'être un individu unique et singulier, absolument différent de tous les autres et qui, par conséquent, a droit à un traitement spécifique. Si l'on pousse jusqu'au bout cette logique individualiste, nous arrivons à une contradiction intenable. L'individu, par définition, fait peu de cas des autres, donc indirectement de la loi qui s'applique à tous sans distinction. En fait, l'individualiste réclame un traitement qui remet en cause une notion fondamentale: la justice. En effet, qu'est-ce que cette dernière, si ce n'est le respect de l'égalité de tous devant la loi, ou la règle? Aussi, l'individualiste participe par son comportement à l'aggravation de l'injustice par son incivisme. Par conséquent, individualisme et civisme apparaissent comme deux modes de comportements radicalement opposés et incompatibles.

01

Para abordar o tema da urbanidade, o autor utiliza duas imagens: *jungle* e *civilisation*.
Estabeleça a diferença entre essas imagens.

02

No primeiro parágrafo, o autor emprega duas vezes o condicional.
Retire do texto, em francês, os dois enunciados construídos com esse tempo verbal e justifique seu emprego.

03

Comble du paradoxe: c'est celui qui se plie au code de la route qui devient dangereux pour les autres. (l. 12-13)

No trecho destacado, o narrador recorre a uma metáfora para ilustrar uma situação que ele considera o “cúmulo do paradoxo”.

Identifique, em francês, a metáfora. Em seguida, explique em que consiste o paradoxo apontado pelo autor.

04

La vitesse y est souvent excessive (l. 11)

tout le monde est conscient de cette absence d'ordre sur le plan collectif et s'en plaint. (l. 21-22)

Indique, em francês, a que expressões se referem os pronomes sublinhados.

05

O narrador apresenta duas definições de cidade: uma negativa, na qual indica o que uma cidade não é, e outra afirmativa, na qual indica o que caracteriza uma cidade.

Retire, em francês, o trecho correspondente a cada uma dessas definições.

06

A noção de justiça é fundamental na abordagem que o autor faz sobre a vida em sociedade.

Apresente a relação estabelecida pelo autor entre justiça e individualismo e entre justiça e civismo.

Texte II

Le civisme... est-ce culturel?

Lorsque j'étais plus jeune, il y a quelques décennies, on entendait à la radio tous les jours du mois: "Le civisme, c'est une foule de petites choses." Aujourd'hui, plusieurs croient que cela a totalement disparu et que le civisme, chez les jeunes et les moins jeunes, est passé de mode. J'étais prête à le croire et même à écrire une chronique là-dessus, lorsque, il y a quelques jours, quatre petits exemples m'ont été donnés de façon à réaliser que, chez nous à Granby, il existe encore de nombreux citoyens qui ont ancré dans leurs moeurs – et c'est culturel ça – des relents de civisme et de politesse. Eh oui! J'en suis très heureuse. Voici ces exemples:

- 5 • un jeune garçon, trop jeune pour me faire de l'oeil, m'a gentiment pilotée pour me sortir d'entre deux voitures "familiales" me bouchant la vue sur un terrain de stationnement;
- 10 • une jeune dame, d'environ 30 ans, s'est arrêtée devant l'hôtel de ville pour me permettre de traverser vers la banque;
- un homme, d'une cinquantaine d'années, me tient la porte chez Loblaw's;
- finalement, une jeune fille s'offre à m'aider en m'offrant son bras pour enjamber une plaque de glace.
- 15 Voilà qui me permet d'oublier les klaxonneux aux feux qui viennent à peine de verdir, ceux qui vous coupent le chemin lorsque vous ouvrez une porte, celles qui vous rentrent leur carrosse de provisions dans les mollets aux caisses des magasins, les commis qui vous tutoient sans vous connaître.
- 20 Vous m'entendrez encore et toujours rabâcher mes boniments sur la culture, car c'est ce qui fait l'individu différent de l'autre et chacun de nous, sans s'en rendre compte, est porteur d'une culture – quelquefois amochée, quelquefois polissée –, mais tous nos faits et gestes en découlent. J'ai lu, il y a longtemps – je ne me souviens plus dans quel livre –, ceci que j'ai gardé en mémoire: "La culture d'une nation est le miroir où se reflètent ses connaissances, ses croyances et ses traditions originales." Et dans la tradition originale québécoise et granbyenne, il y avait et il y a encore chez certains... le civisme. Bravo et merci à tous ceux et celles qui le cultivent au quotidien!
- 25 Ce quotidien si difficile dans les grandes villes, mais que nous pouvons encore entretenir et obtenir dans une ville de 60.000 âmes. En ce 150^{ème} anniversaire d'incorporation de la nôtre, essayons de renouer nos liens de fraternité et de connaissance des autres en multipliant une foule de petites choses qui ont pour nom le "civisme".

07

No texto, observam-se marcas linguísticas que permitem identificar o gênero do narrador.

Aponte esse gênero – masculino ou feminino – e retire, em francês, dois trechos que comprovem sua resposta.

08

No primeiro parágrafo, faz-se referência a uma crônica que se pretendia escrever. Entretanto, houve uma mudança de plano.

Identifique o tema dessa crônica e o motivo pelo qual ela não chegou a ser escrita.

09

No texto, há exemplos de atitudes que demonstram gentileza e de atitudes que demonstram falta de gentileza em relação ao próximo.

Cite um exemplo de cada um desses comportamentos.

10

Et dans la tradition originale québécoise et granbyenne, il y avait et il y a encore chez certains... le civisme. (l. 23-24)

No trecho citado, o mesmo verbo se repete, mas em tempos diferentes.

Identifique os tempos verbais utilizados e justifique o emprego de ambos como reforço da tese defendida no texto.

